

BOURG 19

SAILLON - VOTRE ADMINISTRATION COMMUNALE VOUS INFORME

N° 10 / Mai 2022

MESSAGE

PENSER L'IMPENSABLE... ET POURTANT!



A peine sortis de la crise du Covid en accueillant symboliquement le professeur Pittet (lire en page 8), Saillon se voulait optimiste et résolument tourné vers l'avenir. L'année était juste commencée. Les projets fleurissaient, la vie était belle. La bouffée d'air était salvatrice. Sept jours plus tard, 24 février, 5h48, le président Poutine déclenche son offensive contre l'Ukraine. Les mines se rabougrissent, l'inquiétude pointe son nez, le scepticisme et l'incrédulité aussi. Tout cela à un peu plus de deux heures d'avion de chez nous.

Immédiatement, la solidarité s'organise à Saillon. Les gens sont accueillis par leurs proches et ensuite gérés par le Canton. La première élève ukrainienne commence le 6 avril à l'école du village. Un grand élan de solidarité permet d'acheminer moult marchandises en direction du pays ravagé.

Fussent-ils de niveau mondial, ces événements influencent directement notre communauté villageoise.

Gérer l'ingérable

Est-ce encore de la gestion? Ou cela s'apparente-t-il à tenter de faire au mieux avec les moyens à disposition? Tant bien que mal. La réponse se trouve dans la question. A la Commune, du point de vue strictement financier, vous pourrez le constater à la lecture des comptes 2021 qui vous seront présentés lors de la prochaine assemblée primaire, la crise du Covid a engendré des surcoûts sectoriels, mais globalement nous tenons les budgets présentés et avons investi massivement.

Pour l'année 2022, les prévisions s'annoncent moins bonnes. Sur les chantiers en cours, nous subissons des hausses quasi quotidiennes du prix des matières premières et des matériaux, mais aussi des retards réguliers sur des livraisons programmées pourtant depuis fort longtemps. Restons vigilants et faisons au mieux.

S'agissant des projets d'envergure, notamment la construction de la future crèche, nurserie et UAPE, nous espérons qu'un miracle permettra que les budgets déjà votés suffiront. Les informations reçues laissent peu de place à l'optimisme. Le cadre légal nous accorde peu de marge. La transparence sera totale.

Dans le secteur «école-home», la mutualisation des puits de pompage pour la production de chaleur se met en place avec son lot de surprises, mais aussi avec l'abandon programmé des énergies fossiles pour le centre scolaire, le home des Collombeyres et la future crèche. Un choix pour lequel nous n'avions pas attendu la hausse du prix du pétrole, et qui réduira notre dépendance énergétique.

Rester confiant et optimiste

Le dossier de l'éclairage des tours avance. Les services étatiques, après avoir reçu toutes les précisions souhaitées via le bureau mandataire, ont conclu au mois de décembre que nous devons tout de même déposer un

dossier complet de construction. Ce qui fut fait. Ceci a généré une opposition à ce jour. Le dossier est au Canton; nous attendons la suite. Aucune prévision temporelle n'est possible. Nous espérons obtenir des réponses et reprendre les travaux durant l'été, avant le premier «anniversaire» de l'arrêt du projet.

Un élément, enfin, qui a toute son importance, concerne les Bains de Saillon. Ceux-ci ont annoncé officiellement dans la presse leur réouverture pour la fin de l'année, ce dont nous nous réjouissons. Nous soutiendrons ce dossier comme nous l'avions déjà fait sans réserve et de manière active en janvier, lors de l'octroi des permis de construire.

Cette fin d'année et l'année prochaine verront le renouveau des Bains et une structure plus moderne pour le tourisme. En concertation avec la Société de développement et l'Office du tourisme, un mandat visant à mettre sur les rails le tourisme 2023-2030 a été octroyé à la HES-SO Valais-Wallis, filière tourisme. Saillon pourra ainsi se positionner avec des moyens nouveaux, une stratégie claire, des modes de financement au goût du jour, tout en continuant les activités phares qui sont siennes.

Encore ébloui d'une très belle fête avec les nonagénaires de l'année et des deux précédentes, le Conseil se réjouit de vous revoir, tous, dans les diverses manifestations qui vont marquer les mois de mai et de juin, tant pour les jeunes que les moins jeunes.

Vive Saillon!

—
Charles-Henri Thurre
Président

ASSEMBLÉES PRIMAIRE ET BOURGEOISIALE

La prochaine assemblée primaire aura lieu le **jeudi 9 juin 2022 à 19h30** à la **nouvelle salle de l'Envol**, ch. des Ecoliers 103. Elle sera précédée, à **18h45**, de l'assemblée bourgeoisiale. Venez nombreux!

TOURISME & TERRITOIRE

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT 2023-2030

Entre développement territorial, agricole et économique, trois projets sont menés de concert pour définir un futur touristique commun et fédérateur pour Saillon.

En 2020, un diagnostic sur la situation touristique à Saillon a été réalisé par la HES-SO Valais-Wallis. Les résultats ont mis en évidence le besoin de définir des missions, des axes de développement et des valeurs qui représentent Saillon en tant que destination touristique de plaine, et la nécessité de repenser le mode de fonctionnement.

Trois domaines identifiés

Un groupe de travail s'est réuni le 29 mars dernier avec l'objectif d'accompagner le développement d'un secteur touristique qui bénéficie aux prestataires et qui soit en accord avec la volonté des citoyens. Une réflexion a été menée sur les ressources du territoire et leurs valeurs, afin d'explorer les différentes pistes d'un futur plan d'action et définir les domaines d'activité économiquement porteurs. Cette phase exploratoire a fait émerger trois domaines d'activité: produits du terroir et traditions, bien-vivre et bien-être, culture et patrimoine médiéval. Les citoyennes et citoyens seront prochainement invités à se prononcer sur ces éléments au moyen d'un questionnaire en ligne.

La future stratégie touristique permettra de consolider un avantage concurrentiel. Elle sera présentée à la population, soumise ensuite pour approbation au Canton, puis l'organisation et les structures seront redéfinies afin de mettre en œuvre cette stratégie à l'horizon 2023.



La future stratégie touristique pourra être déployée en 2023.



A découvrir à Saillon dès juin prochain, en première romande, le concept unique au monde de chambre sans toit ni murs!

Projet «Null Stern – la seule étoile c'est vous»

Le concept est unique au monde, et il sera chez nous cet été! Imaginé par des artistes Saint-Gallois, les frères jumeaux Frank et Patrik Riklin, et l'hôtelier Daneil Charbonnier, «Null Stern – la seule étoile c'est vous» casse les codes de l'hôtellerie traditionnelle et permet de ne faire qu'un avec la nature, tout en profitant du confort d'un établissement de standing. Les chambres, sans toit ni murs, sont installées en pleine nature; le paysage se fait papier peint. Entre 2016 et 2020, cet hôtel atypique a voyagé en Suisse orientale, et cette année, ce sont les paysages de Saillon qui accueilleront ces chambres hors normes: une première en Suisse romande! Ces dernières seront disponibles à partir de cet été. Les lieux exacts avec les photos des chambres seront dévoilés début juin, en même temps que le lancement de la plateforme de réservation.

Autre particularité du concept: l'humain est placé au centre de l'expérience. Dans ce contexte, le majordome de cet hôtel a les tâches d'un majordome traditionnel, mais jouit d'une grande liberté pour être également non conventionnel. Seul objectif: fournir un service personnalisé à chaque client, afin de rendre son expérience mémorable. Pour en savoir davantage, suivez l'avancement du projet sur notre site web www.saillon.ch

Etude préliminaire pour un PDR

Un Projet de développement régional (PDR) est également en cours sur la commune de Saillon. Pour rappel, cet instrument a été introduit par la Confédération – qui le soutient financièrement – pour encourager l'harmonisation des politiques agricole et régionales.

A Saillon, le PDR est né de l'envie de mettre en avant et de profiter des atouts indéniables de la région en termes culturels, paysagers et agricoles. Le projet vise d'ailleurs à faire (re)connaître Saillon pour son patrimoine, ses saveurs et son terroir par le développement d'activités et de manifestations qui s'articulent précisément autour des produits du terroir et des particularités régionales.

Après l'esquisse validée par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), la suite du développement du projet a permis de déposer l'étude préliminaire en avril dernier. Les résultats sont attendus dès la rentrée de septembre.



Amélie Roduit-Thurre
Conseillère communale

TRAFIC

PLAN DIRECTEUR DES CHEMINS AGRICOLES

Le territoire de la commune de Saillon compte pas moins de 62 kilomètres de chemins agricoles. Ceux-ci permettent aux vignerons, maraîchers, arboriculteurs et autres agriculteurs d'accéder à leur parcelle et d'y travailler dans de bonnes conditions. Il arrive aussi qu'ils soient utilisés par des randonneurs.

Subventions pour l'entretien

Or, les chemins sont bien évidemment soumis à l'usure et au vieillissement, et leur entretien nécessite des travaux réguliers afin de garantir sécurité et confort à leurs utilisateurs. Ces mesures de remise en état régulières, pour bénéficier de subventions fédérales et cantonales, se doivent de remplir un certain nombre de critères. Par exemple, l'intérêt agricole doit dépasser 50%, et l'entretien courant et périodique a déjà dû être assuré par le passé. Autre condition sine qua

non: un plan directeur des chemins agricoles de l'ensemble de la commune doit être réalisé.

Dès lors, afin de permettre à la Municipalité de prétendre à ces subventions, un bureau spécialisé a été mandaté pour établir ce plan directeur. Celui-ci devrait être achevé au début de l'été, avant de s'en aller au Canton, puis auprès de la Confédération. Les subventions peuvent s'élever, selon le degré de difficulté des travaux et le type de chemin, de 25'000 à 70'000 francs le kilomètre pour le Canton, et autant pour la Confédération, avec des taux de subventionnement allant de 26,4 à 37,6%, selon la situation géographique du chemin et l'autorité de subvention.



Moïse Tramaux
Vice-président



Saillon compte environ 62 kilomètres de chemins agricoles qu'il s'agit d'entretenir.

LUTTE CONTRE LE GEL OPÉRATIONNELLE

Depuis 2017, date des premières discussions de la commission communale agricole, viticole et maraîchère à ce sujet, nous vous avons régulièrement tenus informés des différents travaux de mise en place d'une installation de lutte contre le gel. Bonne



Si le chantier peut paraître anodin, le réseau étant invisible, ce ne sont pas moins de 22 hectares qui sont désormais équipés d'un réseau principal d'irrigation, et donc de lutte contre le gel. Ici, une tête de puits installée dans une chambre en béton.

nouvelle, c'est aujourd'hui chose faite! Les derniers réglages sont en cours, la mise en service devrait se faire au moment où vous lisez ces lignes.

2700 mètres de conduites,
4 puits de 35 mètres

Si tout cela semble anodin, la quasi-totalité des installations étant souterraine, le projet s'est tout de même étiré sur plusieurs années et a donné lieu à des travaux d'envergure. Ce sont en effet pas moins de 2700 mètres de conduites qui ont été tirés dans la plaine, en rives droite et gauche de la Salentze, entre la route cantonale et le canal LSF (Leytron-Saillon-Fully). «Les conduites ont un diamètre moyen de 250 mm, et les quatre puits s'enfoncent à près de 35 mètres de profondeur pour aller chercher l'eau de la nappe phréatique», explique Alann Rey, ingénieur en environnement du bureau sierrois géau environnements SA.

Viticulteurs rassurés

Pas d'inquiétude cependant, le réseau d'eau potable n'est en rien touché par ces travaux, et la nappe elle-même est si volumineuse que ce type d'installation – qui prévoit un fonctionnement économe des

pompes, en fonction du besoin – n'a qu'un impact minime sur son niveau. En revanche, les viticulteurs – les plus présents sur les 22 hectares désormais équipés –, mais aussi les arboriculteurs et les maraîchers concernés, se réjouissent de ce nouveau réseau, qui va non seulement leur permettre de vivre plus sereinement les froidures printanières, mais aussi d'irriguer leurs cultures du printemps à l'automne. Fort heureusement d'ailleurs, le gel de ce printemps 2022 n'a pas touché les terrains de Saillon situés dans ce secteur.

Le plus important défi de ce projet? «La procédure, compliquée, impliquant forages, études, et de nombreux services cantonaux et fédéraux, pour l'obtention des autorisations et permettre d'accéder aux différents subventionnements.»



Joël Roduit
Conseiller communal

PETITE ENFANCE

UN CADRE PAISIBLE ET SÉCURISANT

A la rentrée 2024, les jeunes enfants de Saillon découvriront leur nouvelle nurserie-crèche-UAPE, dont la construction débutera en janvier prochain. Cette dernière a été imaginée par le bureau lausannois JET autour de deux notions fortes: la bienveillance et la nature. Interview.



Jeanne Wellinger, du bureau JET Architectes, avec la maquette de la future structure d'accueil.

A quoi va ressembler ce futur lieu d'accueil de la petite enfance?

C'est une sorte de sanctuaire, un ensemble de quatre bâtiments disposés en rectangle qui dessine, en son centre, un grand jardin convivial et sécurisant qui permet aux tout-petits de s'épanouir librement en extérieur, sans contrainte.

Par ailleurs, l'ensemble sera construit en bois, un matériau naturel, qui confère aux locaux chaleur et caractère.

Qu'en est-il de la durabilité du bâtiment?

Les considérations environnementales ont guidé notre démarche constructive, ce d'autant qu'elles vont de pair avec le souhait d'offrir un cadre de vie sain et agréable. La Commune souhaite d'ailleurs que le bois soit d'origine suisse, issu de forêts indigènes. Tout comme pour les espaces intérieurs, le bois sera traité avec des produits naturels sans solvants. L'utilisation du béton, issu de granulats recyclés, sera limitée aux fondations. Et, bien évidemment, la toiture végétalisée joue aussi son rôle: les plantes contribuent à absorber le CO₂, à filtrer les particules polluantes présentes dans l'air et à réduire les eaux de ruissellement.

L'idée est de créer un espace vert riche en biodiversité, une prairie sauvage qui servira aussi de refuge à la flore et la faune locales.

Comment seront gérés les aspects thermiques et énergétiques?

Le bâtiment va grandement profiter de la chaleur passive, grâce à de vastes baies vitrées sur l'ensemble de la structure. Quant au risque de surchauffe, il sera maîtrisé d'une part à l'aide de généreux avant-toits, qui offriront de l'ombrage, d'autre part via la toiture plate, végétalisée, très visible depuis le bourg, qui agira comme un tampon thermique et permettra de réguler le climat intérieur, pour le plus grand confort des usagers.

Nous n'avons pas pour autant oublié de profiter du soleil valaisan! Deux zones sur le toit seront réservées à des panneaux photovoltaïques. Ainsi, la structure sera entièrement approvisionnée en énergie renouvelable, débarrassée de toute énergie fossile, par la combinaison des énergies solaire et géothermique, cette dernière tirant parti de la nappe phréatique pour assurer le chauffage et le rafraîchissement du bâtiment. Quant au surplus d'énergie solaire, il sera injecté dans le réseau public.

Les futurs usagers ont-ils été intégrés dans votre réflexion de départ?

Absolument, et ce fut d'ailleurs une étape passionnante! La démarche participative a été souhaitée par la Municipalité dès le départ, et nous avons donc collaboré étroitement avec l'équipe éducative des Tapagoilles pour développer le plan, et ce, grâce à de

nombreuses réunions de travail. Nous avons également visité ensemble d'autres crèches de la région.

Pour ce type de construction, l'intégration des futurs utilisateurs à tous les stades du projet est cruciale, et nous a permis de travailler l'organisation des espaces pour qu'elle corresponde aux besoins identifiés.

Quel sera le principal défi constructif?

Je pense qu'il a déjà commencé! Le site sur lequel la structure sera érigée présente un sol difficile, argileux, avec peu de portance, et le niveau de la nappe phréatique y est très haut. Dès lors, nous devons mettre en place un système de pieux et de longrines permettant d'assurer la stabilité à long terme de l'ensemble, et ce, même en cas de séisme.



Christian Lalain
Conseiller communal



Les enfants pourront profiter d'un grand jardin convivial et d'une structure qui fera la part belle au bois.

ÉCOLES

QUATRE POUR UNE, UNE POUR TOUS

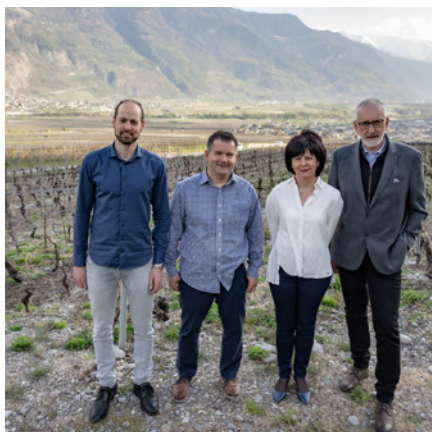
Une nouvelle entité est née des synergies entre les communes avoisinantes : l'École des Deux Rives, qui débutera son activité à la prochaine rentrée scolaire.

L'École des Deux Rives (E2R), qui rassemble les établissements primaires (1H à 8H) d'Isérables, Riddes, Leytron et Saillon, est née. Validée par les différentes autorités communales et ratifiée par le Conseil d'Etat en séance du 9 mars 2022, elle rassemblera en août prochain plus de 800 élèves et quelque 75 enseignants.

Echange de bonnes pratiques

La nouvelle structure présente de nombreux avantages. Elle offre par exemple aux établissements scolaires et aux enseignants davantage de souplesse dans les offres de travail mais aussi les remplacements, tout en créant de nouvelles opportunités d'échange et de collaboration avec les collègues des écoles environnantes. Les bonnes pratiques pédagogiques ou organisationnelles pourront aussi être mutualisées dans les différents centres, distants de quelques kilomètres seulement, tout en permettant à chaque établissement de conserver sa culture et ses pratiques propres. Cette nouvelle organisation permettra enfin de réaliser des économies d'échelle

en rationalisant les ressources. Les frais de fonctionnement scolaires seront ainsi répartis entre les communes proportionnellement au nombre d'élèves.



(De gauche à droite) Johan Epiney, directeur de la nouvelle École des Deux Rives, et les conseillers communaux en charge des écoles: Frédéric Métroz (Riddes), Claudine Michellod (Leytron), et Christian Lalain (Saillon). Manque: Roxane Jacquemetaz (Isérables).

Commission intercommunale des écoles

L'École des Deux Rives sera placée sous la conduite d'une équipe de direction composée de Johan Epiney, directeur, actuellement en charge des écoles primaires d'Isérables, Riddes et Saillon; de Mathieu Carruzzo, adjoint de direction; et de Natacha Mottier, secrétaire de direction. Dans chaque centre scolaire, un répondant assumera des missions plus locales, en étroite collaboration avec l'équipe de direction. Une commission intercommunale des écoles (CIE) sera également créée, composée des quatre conseillers en charge des écoles, du directeur, d'un parent d'élève et d'un enseignant. La présidence sera assurée chaque année civile par l'un des conseillers, selon un tournus prédéfini. Le for de l'École des Deux Rives ayant été établi à Riddes, cette dernière assumera la première présidence.



Christian Lalain
Conseiller communal

L'ÉCOLE DES NEIGES FAIT PEAU NEUVE



La nouvelle formule de l'école des neiges a rencontré l'hiver dernier un franc succès, notamment auprès des 1H-2H, qui peuvent désormais en profiter!

Depuis près d'un demi-siècle (!), l'école des neiges des écoles primaires de Saillon se déroulait sur 4 journées partielles de ski alpin regroupées sur une seule semaine. Une formule qui voyait toutes les sorties prérêtées en cas de mauvais temps, et qui donnait lieu à de nombreux «certificats médicaux de complaisance»! La Municipalité et la direction des écoles ont donc travaillé sur des changements, mis en place l'hiver dernier:

- Une nouvelle commission communale, «Sport-Ecole», est désormais exclusivement dédiée à l'organisation des activités sportives scolaires.
- L'offre intègre le ski de fond et les raquettes.
- Les sorties sont réparties sur 3 vendredis.
- Le départ se fait le matin, et non plus après une matinée de cours; un repas chaud est organisé sur place.

- La location du matériel, intégralement payée par la Commune, est préparée en amont par la commission.
- Les accompagnants sont accueillis et reçoivent les dernières indications le matin, avec café-croissants. Si certains manquent à l'appel, nous faisons recours à des professeurs d'une école de ski officielle.
- Enfin, les classes de 1H-2H ont aussi droit à une journée de sports d'hiver.

L'hiver dernier, les trois sorties ont pu avoir lieu, à la grande satisfaction de tous les participants et, nous l'espérons, de leurs parents. Au terme d'un débriefing, nous avons choisi de reconduire la formule pour les prochaines années. Merci aux accompagnants bénévoles, aux membres de la commission Sport-Ecole, au directeur et aux enseignants responsables de l'organisation.

MÉRITES COMMUNAUX

SOLIDARITÉ ET ADRESSE RÉCOMPENSÉES

Si la pandémie a privé les Saillonintzes et les Saillonains méritantes et méritants de cérémonie en 2020, elle n'aura pas eu raison du souhait de la Municipalité de remercier chaleureusement celles et ceux qui se sont engagés pour permettre aux plus fragilisés de passer le cap.

A la mi-février, ce sont donc les mérites 2020 et 2021 qui ont eu droit à une réception officielle, et c'est la Jeunesse de Saillon qui fut la première à recevoir les félicitations de la Municipalité. L'association s'était en effet fortement mobilisée en 2020, au plus fort de la crise, assurant livraison de courses, de repas, et autres services bénévoles. Cette même année, le jeune Samuel Thurre s'illustrait en devenant champion valaisan de tir, ce qui lui a valu le mérite sportif 2020.

Pour 2021, les sportifs ont également été mis à l'honneur. Deux mérites ont été attribués, l'un à Chloé Rywalski, qui a obtenu avec son club, l'Hélios Basket de Vétroz, une 3^e place au Championnat suisse, et une autre médaille de bronze dans un tournoi international. Autre balle, autre mérite: c'est le football qui obtient le second mérite 2021, avec la promotion en 3^e ligue du FC Saillon.

Bravo à toutes et à tous!



Amélie Roduit-Thurre
Conseillère communale



Tous les mérites 2020 et 2021 ont été reçus par la Municipalité en février, après une année de suspension en raison de la pandémie.

EN BREF

RECHERCHONS PARENTS D'ACCUEIL

Le réseau des parents d'accueil de Saillon recrute! Vous avez du temps à disposition, souhaitez accueillir des enfants âgés de 8 semaines à 12 ans? Saillon dispose d'un réseau structuré, avec offre de formations continues, échanges de bonnes pratiques, règlement, contrat, etc.

Adressez votre dossier de candidature à parentsaccueil@saillon.ch ou contactez-nous pour en savoir davantage au 027 744 44 12, le lundi matin (7h30-11h45) ou vendredi matin (7h45-12h).

UN BEAU GESTE DE SOLIDARITÉ

Cette année, les élèves de 7H et 8H de la classe de Claudy Raymond ont choisi de vendre le journal de carnaval *La Terreur du préau* en faveur de l'association «Les Anges d'Angeline».

Pas moins de 1118,60 francs ont ainsi pu être récoltés. Félicitations pour ce beau geste! Cela permettra de soutenir des familles dont un enfant lutte contre le cancer.

A noter que l'association cherche aussi à faire connaître l'ostéosarcome, un cancer pédiatrique qui ne représente que 1% des cas, ce qui en fait une maladie rare.

NONAGÉNAIRES

CINQ DRÔLES DE DAMES, ET UN MONSIEUR!



(De gauche à droite) Cécile Hulliger, Odilie Raymond, Charlotte Cheseaux, Denise Borloz, Betty Devaud et Julien Thurre.

Après trois années qui ne furent pas simples pour elles, désignées comme les «personnes à risque», le temps était enfin venu de les recevoir et de leur réserver un accueil digne de ce nom. Ce fut le cas le 2 avril dernier: le Conseil municipal de Saillon a reçu ce jour-là les contemporain-e-s des classes 1930, 1931 et 1932, qui s'étaient mis pour l'occasion sur leur... 31.

Sur 14 invités, 6 nonagénaires ont pu faire le déplacement, deux par classe, et ceux qui le souhaitaient avaient convié leur famille proche. Après la partie officielle, tout le monde a partagé un repas avec les représentants du Conseil municipal, dans la joie et la bonne humeur de cette liberté retrouvée.



Charles-Henri Thurre
Président

ÉCLAIRAGE PUBLIC

CONSOMMATION DIVISÉE PAR DEUX

Entre 2014 et 2021, le parc de candélabres de Saillon a été assaini. Suppression du mercure, arrivée des LED et baisse drastique de la consommation d'énergie. Un succès.

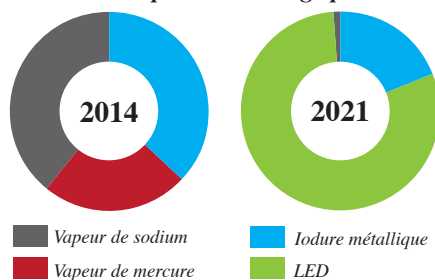
Sous ses dehors apparemment simples, la gestion de l'éclairage public est une mission de plus en plus complexe. Normes fédérales, européennes, sécurité, pollution lumineuse, consommation d'énergie, etc.: le cadre législatif et technique est contraignant, c'est pourquoi la Municipalité a confié depuis quelques années la gestion de cet aspect au Groupe SEIC-Télédis, dont elle est actionnaire.

522 luminaires

Ainsi, grâce à d'importants travaux, c'est désormais la quasi-totalité du parc qui a pu être assainie. En effet, la commune de Saillon comptait en 2014 encore 94 luminaires au mercure et 157 à la vapeur de sodium. Depuis, la technologie LED a fait

ses preuves, et ce, tant au niveau de l'efficacité que de la consommation. Plus précis, les nouveaux modèles réduisent également considérablement la pollution lumineuse.

Evolution du parc d'éclairage public



Entre 2014 et 2021, les LED ont remplacé le mercure et la vapeur de sodium.

Si bien qu'ils constituent aujourd'hui l'essentiel du parc, avec 420 luminaires sur les 522 que compte la commune de Saillon.

Au-delà de cet assainissement, c'est également un gain en efficacité qui a été constaté. En effet, malgré l'augmentation du nombre de luminaires depuis 2014 (+ 30%), la puissance totale du parc a été divisée par deux et la consommation d'énergie a même baissé de 55%, passant de 205'000 kWh en 2014 à 92'500 kWh aujourd'hui!



Moïse Tramaux
Vice-président

RECYCLAGE

VALORISONS LES RESTES ALIMENTAIRES!

A l'heure où le coût de l'essence prend l'ascenseur, voici une façon toute simple de faire des économies, tout en évitant une hausse des taxes et en agissant pour la planète: déposer ses déchets alimentaires dans les points de collecte GastroVert©Private (GVP).

Y aviez-vous déjà pensé? Tous les restes alimentaires et les épiluchures que vous collectez séparément allègent votre sac taxé. Ce dernier se remplit moins rapidement, et vous économisez des sacs. Par ailleurs, si ces déchets dits «biogènes» collectés via la filière GVP sont de bonne qualité, la Commune de Saillon perçoit en fin d'année une rétrocession de la part de la Satom. Ces déchets sont acheminés vers l'installation de méthanisation de Villeneuve, pour y être valorisés sous forme de biogaz, d'énergie électrique verte, de chaleur et de compost. Trois bénéfices en un seul geste!

Attention cependant à la qualité de ces déchets alimentaires. Si des traces d'alumi-

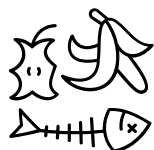
nium ou de plastique supérieures à 0,1% sont décelées dans le compost produit, ce dernier sera inutilisable et aucune rétrocession ne sera accordée.

Huit points de collecte sur la commune

Pour vous permettre d'agir au mieux, la Commune de Saillon met huit de ces points de collecte à votre disposition, disséminés sur son territoire. Chaque ménage a reçu une carte blanche (format carte de crédit), qui permet de déclencher l'ouverture des bacs bruns et de limiter les dépôts malveillants, ou du moins d'en assurer le suivi. Aujourd'hui, 50% des ménages de Saillon utilisent ce système, et le tri des déchets est en constante progression.

Enfin, si votre point de collecte habituel devait présenter un problème (ouverture bloquée, pénurie de sacs, etc.), merci de prévenir l'administration communale. Vous pouvez aussi scanner le QR code sur place; vous serez redirigé vers la plateforme GVPnet, où vous pourrez annoncer le problème. Et en attendant qu'il soit résolu... rejoignez le point suivant! Ils sont tous répertoriés sur la version publique du SIT communal (<https://carto.georomandie.ch/Saillon/BM3.asp>) ou sur www.recycling-map.ch (disponible aussi en appli mobile).

Collecte 2021 en chiffres



60,3

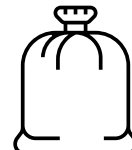
tonnes de déchets alimentaires
(soit 725 bacs GastroVert©Private)



10,17

tonnes de PET

(369'389 bouteilles),
soit 30'528 kilos de gaz à effet de serre
et 9667 litres de pétrole économisés
(+ 11,2% depuis 2019)



370

tonnes de sacs taxés
(+ 2% par rapport à 2020)

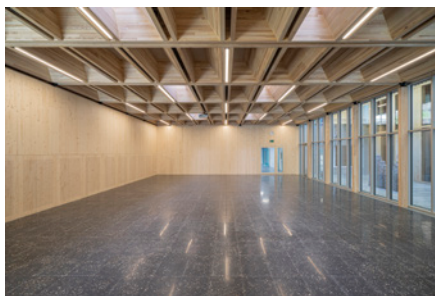
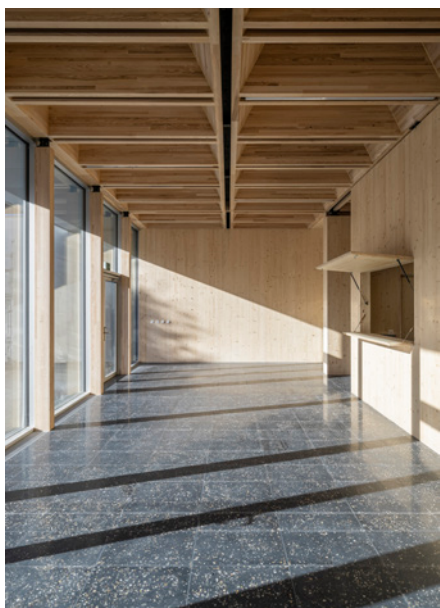
BÂTIMENTS COMMUNAUX

L'ENVOL VOUS ATTEND!

Ce chantier est terminé. L'investissement, d'environ 6 millions de francs, dévoile aujourd'hui ses fruits.

La salle polyvalente, dotée de nouveaux équipements techniques, est désormais flambant neuve, tout comme les sanitaires, douches et locaux techniques. A leurs côtés, l'ancienne cour intérieure est devenue une splendide salle de réunion ou de fête, baptisée «salle de l'Envol», en référence à la mosaïque du même nom située sur la façade voisine de l'école primaire. Cette salle pourra accueillir 180 personnes en configuration assise, et 300 debout.

Vous n'avez pas encore eu l'occasion de la découvrir? Rendez-vous à la prochaine assemblée primaire! (Lire en page 1).



EN BREF

GUICHET COMMUNAL EN PLAINE

Nous nous faisons un plaisir d'accueillir, sur rendez-vous, les personnes à mobilité réduite (personnes âgées, avec handicap, poussettes, etc.) dans notre guichet décentralisé, en plaine. Celui-ci se situe à l'espace Monchoux, à l'arrière de l'Office du tourisme (av. des Comtes de Savoie 110).

Appelez-nous simplement pour prendre rendez-vous au 027 743 43 00!

CARTES CFF ET TUNNEL DU GRAND-SAINT-BERNARD

Nous rappelons que l'administration communale vend des cartes journalières CFF (Fr. 38.-) ainsi que des cartes de passage pour le tunnel du Grand-Saint-Bernard (Fr. 7,95). Celles-ci sont disponibles au guichet communal, au bourg (rue du Bourg 19) ou en plaine (voir ci-dessus). Profitez-en!

CONTACTS

Administration

www.saillon.ch
info@saillon.ch
 027 743 43 00

Police

info@pidr.ch
 0840 117 217

Travaux publics et piquet 24h/24

027 744 40 11

Ecoles

027 744 32 60

Tourisme

www.saillon.ch/tourisme
tourisme@saillon.ch 027 744 18 95

Paroisse

027 746 16 35

VIGNE À FARINET

LE PROFESSEUR DIDIER PITTET À LA TAILLE

Au cours des deux dernières années, nous l'avons surtout vu à la télévision, tentant de vulgariser une réalité complexe, incertaine, effrayante parfois.

Le 17 février dernier, à l'occasion de la levée de la plupart des mesures sanitaires, c'est en chair et en os que le professeur Didier Pittet, médecin infectiologue et épidémiologiste, chef du Service de prévention et contrôle de l'infection aux HUG (Hôpitaux universitaires de Genève), s'est rendu sur la vigne à Farinet, pour la délicate étape de la taille!

